



1 Bis Avenue Alphonse Legault
35170 BRUZ

Parents de CE1, CE2 & CM2

Madame, Monsieur,

Comme annoncé dans notre mail du 25 août, les enfants des classes de CE1, CE2 & CM2 iront comme chaque année à la piscine de Chartres :

- Les classes de CE1 (Camille, Marie Pierre) le mardi et le vendredi après-midi sur une période massée du 14 octobre au 25 novembre 2022.
- Les classes de CM2 (M. BESNARD, Mme SENANT & M. PELERIN, Mme SALES & Mme CASTEL) le vendredi après-midi du 28 novembre 2022 au 10 février 2023.
- Les classes de CE2 & CE1-CE2 (Mr PELERIN & Mme LEBER, Mme NICOLAS) le vendredi après-midi du 27 février 2023 au 02 juin 2023.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons pour nous aider à accompagner les enfants, nous avons besoin de personnes avec agrément (*pour accompagner un groupe au bord du bassin*) mais aussi de personnes sans agrément (pour aider dans les vestiaires), ceci à chaque séance.

Les personnes qui accompagnent les enfants au bord du bassin devront passer **un agrément** qui consiste à :

- Nager 25 mètres, départ en plongeant ou en sautant du bord du bassin.
- Plonger en canard pour aller chercher un objet à 1m80/2 mètres de profondeur.

Les personnes désirant passer cet agrément sont invitées à se présenter à la piscine de Chartres

- **le vendredi 2 septembre à 17h30.**

Sans cet encadrement, l'activité ne sera malheureusement pas réalisable.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au secrétariat

Nous vous remercions de répondre au questionnaire ci-dessous pour le 2 septembre dernier délai.

Mme/Mr.....prénom.....

Parent deniveau : ce1 ce2 cm2

- Souhaite passer l'agrément le 2 septembre.
- A déjà l'agrément et souhaite encadrer une classe.
- Souhaite accompagner sans agrément (aide des enfants avant et après la mise à l'eau).
- Ne peut accompagner une classe.

Signatures